

## Charte de bonne conduite à la cantine

*Le déjeuner pris en commun doit être un moment agréable de détente et d'éducation à condition de respecter les règles élémentaires indispensables à toute vie en communauté :*

	<b>Ce que je m'engage à faire</b>	<b>Ce que je m'engage à ne pas faire</b>
<b>AVANT LE REPAS</b>	<p>Je dois :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Me ranger et attendre dans le calme.</li> <li>• Passer aux toilettes et me laver les mains.</li> <li>• Me mettre en rang calmement pour aller jusqu'à la cantine.</li> <li>• Etre calme et attentif aux consignes de sécurité données par les animateurs(trices).</li> <li>• Accrocher mes vêtements aux porte-manteaux.</li> <li>• Entrer dans le calme et m'installer à table.</li> </ul>	<p>Je ne dois pas :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Me battre et chahuter sous le préau ou dans le couloir.</li> <li>• Bousculer mes camarades.</li> <li>• Courir pour entrer dans la cantine.</li> </ul>
<b>PENDANT LE REPAS</b>	<p>Je dois :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Respecter le personnel de cantine et les animateurs(trices).</li> <li>• Parler doucement pour ne pas gêner les autres.</li> <li>• Rester assis correctement.</li> <li>• Manger proprement.</li> <li>• Maintenir la propreté du lieu et prendre soin du matériel.</li> <li>• Goûter aux aliments proposés avant de dire que je n'aime pas.</li> <li>• Etre poli(e).</li> </ul> <p>Je peux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Confier mes problèmes aux animateurs(trices).</li> <li>• Redemander un plat, s'il en reste.</li> </ul>	<p>Je ne dois pas :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Crier ou parler fort.</li> <li>• Me lever sans autorisation.</li> <li>• Etre incorrect avec le personnel ou mes camarades.</li> <li>• Gaspiller la nourriture (je ne joue pas avec et je ne demande que la quantité que je peux manger).</li> <li>• Jouer avec les couverts.</li> </ul>
<b>APRES LE REPAS</b>	<p>Je dois :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aider au rangement de ma table en débarrassant mon plateau et à son nettoyage.</li> <li>• Me ranger lorsque les animateurs(trices) nous demandent.</li> <li>• Sortir calmement et sans courir.</li> </ul>	<p>Je ne dois pas :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Me lever sans autorisation.</li> <li>• Laisser ma chaise en place.</li> <li>• Bousculer mes camarades.</li> <li>• Courir pour me ranger.</li> </ul>



# LE PERMIS à POINTS

*(Valable pour tous les enfants du primaire)*

## **Le principe :**

Afin de responsabiliser l'enfant sur son attitude durant le temps de la pause méridienne, un système de permis de bonne conduite est mis en place pour chaque élève de l'école élémentaire fréquentant le restaurant scolaire.

Chaque enfant a un capital de 10 points au début de l'année. Si un non-respect des règles de vie est constaté, l'enfant peut se voir retirer des points par les animateurs(trices) du temps de restauration scolaire. Un permis individuel sera établi et sera stocké à la cantine.

La famille sera informée de chaque retrait de point. L'enfant peut récupérer les points perdus en réalisant une action positive (exemple : excuses spontanées, en passant une semaine sans réprimande ...)

Le permis de bonne conduite se veut éducatif, c'est un contrat passé entre les élèves (à partir du CP) et le péricolaire afin de sensibiliser l'enfant au respect des règles de vie.

## **Le retrait de points :**

### **-4 points :**

- Manque de respect aux camarades ou au personnel
- Bagarres ou actes violents envers un autre enfant ou adulte
- Violences verbales

### **-2 points :**

- Désobéissance
- Jeux avec la nourriture ou les couverts
- Irrespect du matériel ou des locaux

### **-1 point :**

- Crier ou bousculer
- Mal se comporter à table



## **Récupération de points :**

### **+2 points :**

- Participation à la vie collective de la cantine
- Passer une semaine sans réprimande

### **+1 point : (en fonction de la faute commise)**

- Excuses spontanées

## **Quand il n'y a plus de points sur le permis :**

1/ Un message est adressé aux parents à chaque point perdu ou ajouté afin de les tenir informé du comportement de leur enfant.

2/ Lorsqu'il a perdu tous ses points, les parents seront convoqués par la responsable du périscolaire avec l'enfant, pour la mise en place de la sanction (pouvant aller jusqu'à l'exclusion).

3/ A l'issue de la sanction, l'enfant récupérera 6 points sur son permis.

*Date et signatures des parents :*

*Signature de l'enfant :*